Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) – Quels projets pour quels statuts ?

Vendredi 8 mars 2019 > 9h

Pôle juridique et judiciaire - Amphi Ellul - Pey Berland

Se rendre au PJJ - Pôle juridique et judiciaire

- > Tram A et C : arrêt Hôtel de ville
- > Depuis la gare St Jean Bordeaux (20 min env.)
 - Tram C (direction Les Aubiers), arrêt Porte de Bourgogne puis tram A (direction Mérignac), arrêt Hôtel de ville
- Depuis l'aéroport Mérianac (50 mn env.)
 - Bus **liane 1** jusqu'à **Gambetta**, rejoindre et descendre la rue des remparts, puis traverser la place Pey Berland entre l'hôtel de ville et la cathédrale.

Infos complémentaires sur TBC, Tram et bus de la Cub : www.infotbc.com

Inscription obligatoire avant le 1^{er} mars 2018 dans la limite des places disponibles : institutleonduguit@u-bordeaux.fr

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire : 80€ pour la demi-journée - 150€ pour la journée

Plus d'informations : https://ild.u-bordeaux.fr

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) - Quels projets pour quels statuts ?

Vendredi 8 mars 2019 > 9h

Pôle juridique et judiciaire – Amphi Ellul – Pey Berland









Matinée

LE DROIT DES MAJEURS PROTEGES : PROBLEMES DE QUALIFICATIONS

Sous la présidence de

Marie Lamarche, maître de conférences HDR en droit privé, université de Bordeaux

8h45 Allocution d'ouverture

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux

Perspectives historiques, la construction de la protection des majeurs

9h L'aliénisme au XIXè siècle

Yann Delbrel, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux

9h30 L'existence d'une politique publique de la protection des

majeurs

Benoît Eyraud, maître de conférence en sociologie, Université Lyon 2

10h Une qualification incertaine de l'activité du MJPM, entre

tradition civiliste et action sociale

Pierre Bouttier, formateur MJPM, chercheur en sociologie

10h30 Questions et Pause-café

Existe-t-il un service public de la protection des majeurs vulnérables ?

10h50 Ordre public et vulnérabilité

Cécile Castaing, maître de conférences HDR en droit public, université de Bordeaux

11h20 Etude de cas: ordre public et bon ordre dans un service

MJPM

Alain Larribau, responsable d'un service MJPM

11h50 Les obligation de service public : continuité, mutabilité, égalité

pour une prise en charge inclusive

Marie-Hélène Bielle, MJPM préposée d'établissement - Service MJPM LEHP 33

12h20 Questions et Pause-déjeuner

Après-midi

LA MISSION DU MJPM : QUEL STATUT POUR QUELLES MISSIONS ?

Sous la présidence de

Jean-Marie Plazy, professeur de droit privé, Université de Bordeaux

14h Table ronde: Le statut et la déontologie

Sandrine Schwob, déléguée générale de la FNMJI Éric Jaumet, directeur d'un service MJPM, association le Prado Marlène Reberat, MJPM préposé du centre hospitalier sud-gironde

14H45 Table ronde: le MJPM et les professionnels du droit

Caroline Colin, responsable de l'unité protection des personnes vulnérables, DDCSPP

Muriel Mercy, avocat à la cour

Vyctor Meurville- -Bossuat, doctorant, université de Bordeaux

15h30 Questions et Pause-café

LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PROTECTION DES MAJEURS : QUELS MOYENS ?

Sous la présidence de

Alain Pariente, maître de conférence HDR en droit public, université de Bordeaux

16h Quels financements?

Cécile Waquet, ancienne inspectrice de l'IGAS

16h30 Le financement des services MJPM à l'épreuve de la réalité

Cédric Ney, directeur d'un service MJPM

17h Rapport conclusif

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux Julien Martin, professeur de droit public, université de Bordeaux Marie Lamarche, maître de conférences HDR en droit privé, université de Bordeaux